

CMP Next Edge Resource Class

États financiers annuels audités – 2024

Au 31 décembre 2024 et pour l'exercice clos à cette date

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers semestriels ou annuels complets du Fonds. À titre d'information, les états financiers annuels du Fonds sont joints au rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds. Vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, des exemplaires additionnels de ces documents en appelant sans frais au 877 860 1080, en consultant notre site Web à l'adresse www.nextedgecapital.com ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à Next Edge Capital Corp., 18 King Street East, Suite 902, Toronto (Ontario) M5C 1C4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même manière afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures du Fonds relatives aux votes par procuration, des documents de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.



NEXTEDGE
CAPITAL

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Next Edge Capital Corp. (« Next Edge Capital »), en sa qualité de gestionnaire (le « gestionnaire ») de CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee) (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable des informations et des déclarations contenues dans ces états financiers et dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Next Edge Capital maintient des processus appropriés visant à assurer de façon raisonnable que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Les méthodes comptables significatives que Next Edge Capital juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 de ces états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., Comptables professionnels agréés, agit à titre d'auditeur indépendant du Fonds, nommé par le gestionnaire.

(signé)

Robert Anton
Président

David Scobie
Directeur de l'exploitation

Next Edge Capital Corp.

31 mars 2025

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Objectif et stratégies de placement

CMP Next Edge Resource Corp. (la « société ») est une société de fonds communs de placement qui a été constituée le 20 janvier 2015 en vertu des lois de la province d'Ontario. Le siège social de la société est situé au 18 King Street East, Suite 902, Toronto (Ontario) M5C 1C4.

Le capital autorisé de la société comprend un nombre illimité d'actions ordinaires à droit de vote et un maximum de 100 catégories d'actions participatives de fonds communs de placement sans droit de vote, chaque catégorie pouvant être émise en séries. Au 31 décembre 2024, la société n'avait émis qu'une catégorie d'actions, CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee) (le « Fonds »). Le Fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés de ressources canadiennes au profil risque/rendement avantageux, ainsi que dans d'autres actions essentiellement canadiennes qui offrent un potentiel de plus-value du capital.

Le Fonds acquiert occasionnellement des actifs, avec imposition reportée, auprès de certaines sociétés en commandite établies par Next Edge Capital Corp. (« Next Edge Capital » ou le « gestionnaire »). Ces actifs consistent essentiellement en un portefeuille d'actions accréditives de sociétés de ressources petites et intermédiaires. Le coût fiscal de ces actifs est généralement nul pour le Fonds qui réalise par conséquent la totalité des gains en capital tirés du produit net à la vente.

Le gestionnaire investit principalement dans des petites sociétés et des sociétés intermédiaires canadiennes ouvertes et fermées du secteur des ressources. Il examine les fondamentaux des secteurs et ceux des sociétés pour évaluer les opportunités de placement qui offrent le meilleur ratio risque/rendement. Avant d'effectuer un placement dans une société, il tient généralement une entrevue avec la direction pour déterminer les importantes forces de création de valeur pour les actionnaires. Le gestionnaire examine non seulement le plan d'action de l'émetteur, mais aussi les forces et les faiblesses de sa direction, de son conseil d'administration et de ses équipes techniques. Il étudie également si la direction est disposée à prendre des risques à différents degrés pour atteindre ses objectifs à long terme, et si la société a la capacité d'atteindre les objectifs déclarés. Il évalue aussi les principales données financières. Le gestionnaire recourt de plus aux analyses techniques et à la recherche fondamentale pour pouvoir prendre en temps utile des décisions d'achat et de vente de placements. Pour faciliter le processus de sélection des titres par l'approche ascendante, le gestionnaire cherche à comprendre le contexte général en communiquant avec ses nombreux contacts dans l'industrie.

Risques

Les risques associés à un placement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié.

Résultats¹

Pour la période close le 31 décembre 2024, le rendement total des actions de série A du Fonds, calculé sur la valeur liquidative, s'est établi à moins 2,6 %, et celui des actions de série F, à moins 1,4 %. Pour la même période, le rendement global de l'indice composé S&P/TSX a été de 0,2 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges, contrairement à ceux de l'indice. Le lecteur doit garder à l'esprit que l'objectif du Fonds est très différent de celui de l'indice. Par conséquent, il n'est pas attendu que la performance du Fonds soit la même que celle de l'indice composé S&P/TSX. Comparer la performance du Fonds à celle d'autres fonds communs de placement ayant des objectifs et des stratégies de placement semblables serait plus approprié. Le tableau ci-dessous indique le rendement annuel de toutes les séries du Fonds comparativement à celui de leur indice de référence.

Rendements en pourcentage	Un an		Trois ans		Depuis l'établissement	
	Série A	Série F	Série A	Série F	Série A	Série F
Valeur liquidative	(2,6)	(1,4)	(50,7)	(49,0)	(41,9)	(36,1)
Indice de référence ^{a)}	23,0	23,0	46,4	46,4	184,3	199,4

- a) L'indice de référence est composé en parts égales de chacun des indices suivants : l'indice composé S&P/TSX, le sous-indice des métaux et minerais diversifiés S&P/TSX et le sous-indice aurifère S&P/TSX. L'indice composé S&P/TSX est un indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie, qui comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto.

¹ Toute référence à l'actif net ou à la valeur liquidative dans la présente rubrique désigne la valeur liquidative aux fins des opérations telle qu'elle est définie dans la section Faits saillants financiers; celle-ci peut différer de l'actif net selon les IFRS.

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FOND

En 2024, l'industrie minière a été marquée par des tensions géopolitiques, notamment les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, qui ont perturbé les chaînes d'approvisionnement et avivé la volatilité du marché. La montée des tensions entre la Chine et les États-Unis, particulièrement au sujet de Taïwan, ont fait craindre de possibles conflits susceptibles de se répercuter sur la chaîne d'approvisionnement de semi-conducteurs, essentielle pour la technologie minière. Aux États-Unis, l'élection présidentielle de novembre s'est soldée par la victoire de Donald Trump, dont l'investiture est prévue le 20 janvier 2025. Le nouveau président a mis de l'avant des politiques favorables aux entreprises comprenant des baisses d'impôt et une réduction de la réglementation, mais ses tarifs douaniers protectionnistes pourraient ébranler les marchés d'exportation des sociétés minières. Les préoccupations environnementales se sont accrues en raison de l'opposition de Trump aux subventions pour les technologies vertes et de l'affaiblissement potentiel de la réglementation environnementale, qui pourraient nuire aux efforts en matière de durabilité minière. L'Europe a été aux prises avec une instabilité politique, l'Allemagne se préparant à des élections anticipées après l'effondrement de la coalition d'Olaf Scholz et la France ayant assisté au renversement du gouvernement du premier ministre Michel Barnier, ce qui pourrait entraîner des changements de politiques qui influeraient sur les activités minières.

Sur le plan économique, les rendements obligataires ont été à la hausse en 2024 en raison du ralentissement du rythme des baisses de taux d'intérêt, ce qui a eu une incidence sur les titres à revenu fixe et les actions rapportant des dividendes. La Réserve fédérale américaine a réduit son taux directeur de 25 points de base en décembre, fixant le point médian à 4,375 %, la croissance économique étant estimée à 3,2 % au quatrième trimestre et les projections indiquant une inflation sous-jacente de 2,5 % pour 2025. L'appréciation du dollar américain, sous l'effet de la politique de la Fed, a influé sur les cours des produits de base. Le S&P 500 a affiché une solide performance, en hausse de 24,99 % pour l'exercice et atteignant des sommets records, ce qui témoigne de la confiance des investisseurs. Toutefois, les produits de base ont subi les effets défavorables des baisses de taux prudentes de la Fed. L'engouement pour l'investissement dans l'IA devrait s'estomper en 2025, ce qui pourrait accroître la volatilité du marché, tandis que les actions des sociétés minières à microcapitalisation, peu performantes, pourraient bénéficier de la stabilisation des taux d'intérêt, réduisant ainsi les coûts d'emprunt.

Le Canada a connu d'importants changements politiques, notamment la démission de la ministre des Finances Chrystia Freeland et la chute de la popularité du premier ministre Justin Trudeau, qui a entraîné sa démission. Dans le contexte de l'arrivée au pouvoir de Trump, ce changement soulève des questions en matière de leadership et son incidence sur la défense des intérêts du secteur minier canadien, et pourrait nuire au commerce transfrontalier et à la stabilisation des politiques.

Les métaux précieux ont affiché des résultats mitigés, l'or ayant terminé l'exercice à 2 624 \$ l'once, en hausse de 27,22 %, à la faveur de l'incertitude géopolitique. Les actions des grandes sociétés aurifères (GDX) ont progressé de 10,63 % et celles des petites sociétés aurifères (GDXJ), de 15,66 %, bien que les pressions sur les coûts aient freiné le rendement. L'argent a grimpé de 22,14 %, porté par la demande de valeurs refuges industrielles, tandis que le platine et le palladium ont respectivement perdu 7,95 % et 15,58 %, en raison de la faiblesse de la demande du secteur de l'industrie et du virage vers des technologies alternatives. Les métaux de base ont affiché des résultats variés : le cuivre s'est stabilisé à 3,99 \$ la livre, en hausse de 3,02 % malgré les inquiétudes concernant la demande chinoise; le zinc a gagné 13,64 %, soutenu par la demande industrielle; le nickel a cédé 6,56 % en raison de l'offre excédentaire; et le plomb a perdu 4,06 %, sous l'effet de la baisse de la demande. Les cours de l'uranium ont été volatils, bondissant pour atteindre 83,55 \$ la livre en octobre avant de descendre à 73,00 \$ à la fin de l'exercice, soit une baisse de 19,78 %, en raison de perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et de l'accent mis sur l'énergie nucléaire.

Calibre Mining (CXB.TO, CXBMF) a annoncé une production aurifère record de 242 487 onces, marquant ainsi sa cinquième année consécutive de croissance. Les activités au Nicaragua et au Nevada ont connu de bons résultats, tandis que la mine d'or Valentine Gold au Canada, qui entrera en production au deuxième trimestre de 2025, devrait générer des gains futurs. L'exploration dans le cadre du projet Eastern Borosi a renforcé son potentiel de ressources. Calibre détenait 127,6 M\$ en trésorerie au 30 juin 2024 dans le but de soutenir ses efforts d'expansion.

B2Gold a atteint ses prévisions de production avec 804 778 onces, malgré les difficultés rencontrées à la mine Fekola. Au Canada, le projet Goose demeure en voie de réaliser sa première coulée d'or au deuxième trimestre de 2025, renforçant la production future. La société a déclaré un dividende de 0,04 \$ par action pour le quatrième trimestre de 2024 et a maintenu de bons niveaux de liquidités, avec 431 M\$ en trésorerie et 419 M\$ en fonds de roulement au 30 septembre 2024.

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le tableau ci-dessous présente la variation de la valeur liquidative aux fins des opérations et celle de l'actif net selon les normes IFRS de comptabilité (actifs nets selon les IFRS) sur la période¹. Pour de plus amples renseignements sur les différences entre la valeur liquidative aux fins des opérations et l'actif net selon les IFRS, se reporter à la section Faits saillants financiers.

Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net (en millions de CAD)

	Valeur liquidative aux fins des opérations	Actif net selon les IFRS
Solde au 1 ^{er} janvier 2024	7,3 \$	7,6 \$
Émission d'actions pour échanges	4,4	4,4
Rachat d'actions	(5,6)	(5,6)
Placements d'actions	(0,1)	(0,1)
Revenus de placement	0,6	0,6
Frais et charges nets ^{a)}	(0,3)	(0,4)
Solde au 31 décembre 2024	6,3 \$	6,5 \$

^{a)} Déduction faite des revenus d'intérêts et de dividendes. Les coûts de transactions sont passés en charges dans le cadre du calcul de l'actif net selon les IFRS.

Opérations avec des parties liées

Les ententes ci-dessous peuvent occasionner des frais payés par le Fonds à Next Edge Capital ou aux sociétés affiliées au Fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des conseils, des recommandations et des services, notamment de dotation en personnel de gestion clé, que ce dernier lui offre à titre de gestionnaire, de conseiller en valeurs et de distributeur principal. Le gestionnaire est également responsable de la gestion des activités quotidiennes du Fonds.

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de 2 %, taxes en sus, de la valeur liquidative aux fins des opérations des actions de série A et de 1 %, taxes en sus, de la valeur liquidative aux fins des opérations des actions de série F. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement conformément à la convention de gestion du Fonds.

Pour la période close le 31 décembre 2024, le Fonds a payé des frais de gestion, taxe de vente comprise, de 165 032 \$ (234 070 \$ au 31 décembre 2023).

Prime de rendement

Le Fonds peut aussi verser une prime de rendement au gestionnaire pour les actions des séries A et F. La prime de rendement, si elle est payable, est versée le 31 décembre de chaque année civile et équivaut à 20 % de l'excédent de la valeur liquidative par action courante sur la valeur liquidative par action de référence.

La valeur liquidative par action courante équivaut à la valeur liquidative de la série d'actions présentée par action et ajustée pour exclure les distributions versées par le Fonds au cours de la période commençant au dernier versement d'une prime de performance.

La valeur liquidative par action de référence correspond soit à i) la valeur la plus élevée par action, soit à ii) la valeur la plus élevée par action multipliée par la somme de A) 100 % et B) du rendement de l'indice de référence, si cette valeur est supérieure.

La valeur la plus élevée par action correspond à la valeur la plus élevée entre i) le prix d'émission de l'action et ii) la valeur liquidative par action au dernier jour ouvrable de toute année civile pendant laquelle le gestionnaire a reçu une prime de rendement. Afin de déterminer la valeur la plus élevée par action, la valeur liquidative d'une action est calculée compte tenu de toute prime de rendement à payer.

Le rendement de l'indice de référence correspond à la moyenne du rendement total i) du sous-indice des métaux et minerais diversifiés S&P/TSX, ii) du sous-indice aurifère S&P/TSX et iii) de l'indice composé S&P/TSX de la période suivant la dernière période pour laquelle une prime de rendement était exigible pour la série en question.

La prime de rendement est calculée à la date de versement de la prime et versée aussitôt que possible par la suite. Pour la période close le 31 décembre 2024, le Fonds avait comptabilisé une prime de rendement, taxe de vente comprise, de néant (néant au 31 décembre 2023).

¹ Dans le présent document, à moins d'indication contraire, les termes « période » ou « périodes » désignent les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023.

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Charges d'exploitation et frais de services administratifs

Le Fonds acquitte toutes les charges liées à ses activités, soit les services de garde, les frais juridiques, les honoraires du comité d'examen indépendant, les honoraires d'audit, les services d'agent de transfert et les frais liés à la préparation de rapports financiers et d'autres rapports, conformément aux lois, règlements et procédures applicables. Ces charges sont comptabilisées quotidiennement. Elles sont payées par le gestionnaire, exception faite de certaines charges, comme les intérêts, et celui-ci est ensuite remboursé par le Fonds. Au 31 décembre 2024, le Fonds devait au gestionnaire environ 78 046 \$ (67 088 \$ au 31 décembre 2023) au titre de dépenses engagées en son nom. Ces soldes sont compris dans les états de la situation financière au poste « Charges à payer ».

Par ailleurs, le Fonds avait des charges payées ou à payer au gestionnaire (ou à ses sociétés affiliées) d'environ 78 046 \$ (69 926 \$ au 31 décembre 2023) au titre des frais de services administratifs et généraux rendus par celui-ci au cours de la période.

Opérations visant des titres d'émetteurs liés

Le Fonds peut acheter ou vendre des titres d'un émetteur lié à elle-même, à Next Edge Capital ou à une entité liée à Next Edge Capital selon certaines conditions. Le gestionnaire doit obtenir l'approbation du comité d'examen indépendant pour effectuer ce type d'opérations (voir la rubrique « Directives permanentes du comité d'examen indépendant » ci-après). Au cours de la période, le Fonds n'a pas effectué de telles transactions.

Opérations entre fonds

Le Fonds peut occasionnellement effectuer des opérations sur titres avec d'autres fonds gérés par le gestionnaire. Ces opérations sont effectuées par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les conditions applicables sur le marché. Elles sont exécutées conformément à la législation sur les valeurs mobilières et aux politiques et procédures du gestionnaire, avec l'approbation du CEI (voir la rubrique « Directives permanentes du comité d'examen indépendant » ci-après). Le Fonds n'a effectué aucune opération sur titres avec d'autres fonds gérés par le gestionnaire au cours des périodes.

Directives permanentes du comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, le gestionnaire a mis en place un comité d'examen indépendant (CEI) pour surveiller le Fonds. Les coûts et les charges associés directement aux activités du CEI, dont la rémunération des membres du CEI, sont imputables au Fonds. Au 31 décembre 2024, le CEI était composé de trois membres, tous indépendants du gestionnaire.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées, notamment :

- i) l'achat ou la vente de titres d'un émetteur lié au Fonds, à Next Edge Capital ou à une entité liée à Next Edge Capital;
- ii) l'achat ou la vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- iii) l'investissement dans des titres pour lesquels DGMP est courtier sur le marché dispensé et reçoit des honoraires d'intermédiation ou des commissions d'un émetteur.

Les directives permanentes en question exigent que le gestionnaire établisse des politiques et des procédures qu'il mettra en pratique pour les opérations avec des parties liées. Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement important à l'une des exigences des directives permanentes.

Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec des parties liées : a) doit être prise par le gestionnaire, libre de toute influence exercée par une entité liée et sans prendre en considération ni le gestionnaire lui-même ni aucune société associée ou affiliée au gestionnaire; b) représente l'appréciation professionnelle du gestionnaire, non influencée par des considérations autres que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire en vertu des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds s'est référé aux directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Pour la période close le 31 décembre 2024, le Fonds a versé environ 25 699 \$ (17 831 \$ au 31 décembre 2023) en frais du CEI. Ces coûts sont comptabilisés au poste « Frais liés au comité d'examen indépendant » dans l'état du résultat global.

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces informations sont fournies conformément à la réglementation; par conséquent, il est normal que les sous-totaux ne correspondent pas aux totaux mathématiques, puisque la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables est fondée sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation au moment pertinent.

Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action du Fonds¹⁾

Série A	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net à l'ouverture de la période^{1), 2)}	5,21	6,21	10,03	12,91	8,14
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Revenu total	0,07	0,03	–	–	0,02
Total des charges	(0,37)	(0,33)	(0,34)	(0,45)	(0,87)
Gain (perte) réalisé pour la période	(1,43)	(0,45)	(0,44)	1,70	0,07
Gain (perte) latent pour la période	1,74	(0,13)	(2,74)	(4,07)	5,00
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	0,01	(0,88)	(3,52)	(2,82)	4,22
Distributions :					
Dividendes	(0,05)	(0,03)	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Total des distributions annuelles	(0,05)	(0,03)	–	–	–
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–
Actif net à la clôture de la période²⁾	5,04	5,21	6,21	10,03	12,91

Ratios et données supplémentaires

Valeur liquidative totale (en milliers) ⁵⁾	5 427	6 407	9 258	15 765	16 730
Nombre d'actions en circulation	1 108 278	1 274 612	1 525 303	1 576 076	1 313 000
Frais de gestion	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Ratio des frais de gestion (RFG)	6,92 %	5,36 %	4,48 %	3,56 %	4,23 %
RFG avant renoncations ou prises en charge	6,92 %	5,36 %	4,48 %	3,56 %	4,23 %
RFG, compte non tenu des primes de rendement	6,92 %	5,36 %	4,48 %	3,56 %	4,23 %
RFG, compte non tenu des primes de rendement et de la taxe de vente	6,12 %	4,74 %	3,96 %	3,15 %	3,74 %
Ratio des frais d'opérations (« RFO ») ³⁾	0,23 %	0,19 %	0,25 %	0,57 %	0,32 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	3,23 %	7,40 %	19,05 %	42,59 %	81,11 %
Valeur liquidative par action⁵⁾	4,90	5,03	6,07	10,00	12,74

Série F	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net à l'ouverture de la période^{1), 2)}	5,68	6,69	10,69	13,63	8,70
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Revenu total	0,08	0,03	–	–	0,03
Total des charges	(0,34)	(0,29)	(0,30)	(0,34)	(1,12)
Gain (perte) réalisé pour la période	(1,50)	(0,50)	(0,62)	1,06	0,29
Gain (perte) latent pour la période	2,04	(0,28)	(3,29)	(3,77)	5,13
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	0,28	(1,04)	(4,21)	(3,05)	4,33
Distributions :					
Dividendes	(0,05)	(0,03)	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Total des distributions annuelles	(0,05)	(0,03)	–	–	–
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–
Actif net à la clôture de la période²⁾	5,56	5,68	6,69	10,69	13,63

Ratios et données supplémentaires

Valeur liquidative totale (en milliers) ⁵⁾	893	941	772	1 021	1 272
Nombre d'actions en circulation	165 320	171 800	118 104	95 732	94 539
Frais de gestion	1,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %
Ratio des frais de gestion (RFG)	5,78 %	4,26 %	3,54 %	2,68 %	3,25 %
RFG avant renoncations ou prises en charge	5,78 %	4,26 %	3,54 %	2,68 %	3,25 %
RFG, compte non tenu des primes de rendement	5,78 %	4,26 %	3,54 %	2,68 %	3,25 %
RFG, compte non tenu des primes de rendement et de la taxe de vente	5,12 %	3,77 %	3,13 %	2,37 %	2,87 %
Ratio des frais d'opérations (« RFO ») ³⁾	0,23 %	0,19 %	0,25 %	0,57 %	0,37 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	3,23 %	7,40 %	19,05 %	42,59 %	81,11 %
Valeur liquidative par action⁵⁾	5,40	5,48	6,54	10,67	13,45

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

- 1) Ces chiffres sont tirés des états financiers audités du Fonds pour les périodes closes les 31 décembre 2020 à 2024. L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation. Ces différences, le cas échéant, sont expliquées dans la note 8.
- 2) L'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, est établi selon le nombre réel d'actions en circulation au moment pertinent. L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions majorées des autres coûts de transactions du portefeuille du Fonds et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie qu'un fonds de placement achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds de placement. Le taux de rotation du portefeuille est égal au coût des achats pour la période, ou au produit des ventes de titres du portefeuille si celui-ci est moins élevé, divisé par la valeur marchande moyenne des placements pour la période.
- 5) Le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (Règlement 81-106) exige que tous les fonds de placement calculent leur valeur liquidative à toutes les fins autres que l'établissement des états financiers conformément à l'article 14.2, qui, sous certains aspects, est différent des exigences des normes IFRS de comptabilité. Conformément aux normes IFRS de comptabilité, la juste valeur des bons de souscription est établie selon le modèle Black-Scholes, alors que leur valeur liquidative aux fins des opérations est fondée sur la valeur intrinsèque. Un rapprochement de la valeur liquidative aux fins des opérations et de l'actif net selon les IFRS pour la période close le 31 décembre 2024 est présenté ci-après.

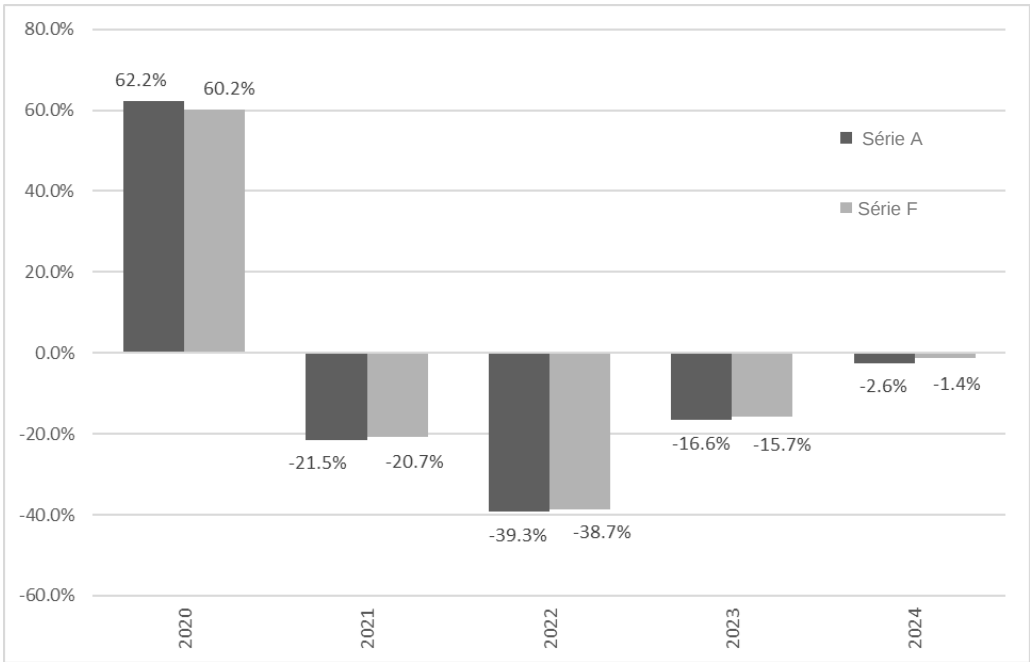
	Total (\$)	Par action (\$)
Valeur liquidative aux fins des opérations, série A	5 426 776	4,90
Ajustement, série A	153 814	0,14
Actif net selon les IFRS	5 580 590	5,04
Valeur liquidative aux fins des opérations, série F	893 333	5,40
Ajustement, série F	25 320	0,16
Actif net selon les IFRS	918 653	5,56

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Rendement passé

Le graphique ci-dessous présente le rendement annuel du Fonds et la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Il indique, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au dernier jour d'un exercice, d'un placement détenu au premier jour de chaque exercice. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds.



CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FOND

Aperçu des titres en portefeuille au 31 décembre 2024

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour sont disponibles à l'adresse www.goodmanandcompany.com dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin d'exercice, lesquelles sont disponibles 90 jours après cette date.

Par pays/région	Pourcentage de la valeur liquidative totale†	Par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative totale†
Titres canadiens	88,5	Actions et bons de souscription	88,5
		Trésorerie	13,3
		Autres éléments de passif net	(1,8)

Par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative totale†	25 principaux titres	Pourcentage de la valeur liquidative totale†
Or et métaux précieux	78,6	K92 Mining Inc.	22,7
Métaux diversifiés et exploitation minière	9,9	Calibre Mining Corp.	18,7
		B2Gold Corp.	16,1
		Trésorerie	13,3
		Dundee Precious Metals Inc.	12,0
		Major Drilling Group International Inc.	7,1
		Westhaven Gold Corp.	3,3
		SPC Nickel Corp.	2,8
		Maple Gold Mines Ltd.	2,4
		Scottie Resources Corp.	1,6
		Talisker Resources Ltd.	1,2
		55 North Mining Inc.	0,7
		1233719 B.C. Ltd.	0,0
		55 North Mining Inc., bons de souscription, 0,20 \$, 15 juill. 2026	0,0
		55 North Mining Inc., bons de souscription, 0,30 \$, 12 avril 2025	0,0
		Aurelius Minerals Inc.	0,0
		Elevation Gold Mining Corp.	0,0
		Elevation Gold Mining Corporation, bons de souscription, 0,70 \$, 24 mars 2027	0,0
		Kiboko Gold Inc., bons de souscription, 0,45 \$, 29 juin 2027*	0,0
		Nickel Creek Platinum Corp., bons de souscription, 0,10 \$, 11 juin 2025	0,0
		Nickel Creek Platinum Corp., bons de souscription, 0,125 \$, 10 mai 2025	0,0
		Nickel Creek Platinum Corp., bons de souscription, 0,15 \$, 23 avril 2026	0,0
		Métaux Osisko inc., bons de souscription, 0,57 \$, 16 juin 2027	0,0
		Phoenix Gold Resources Corp.	0,0
		Rockridge Resources Ltd., bons de souscription, 0,15 \$, 10 mars 2025	0,0

† Valeur liquidative aux fins des opérations (environ 6 320 109 \$ au 31 décembre 2024).

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment les rubriques « Résultats » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs au sujet du Fonds (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à sa stratégie, à ses risques, à son rendement prévu et à sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

Par ailleurs, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent s'avérer imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications en matière de réglementations gouvernementales, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive.

Nous invitons le lecteur à bien tenir compte de ces facteurs, ainsi que d'autres, avant de prendre toute décision de placement, et nous lui recommandons de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Par ailleurs, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs d'actions de CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee) (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2500, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215, Téléc. courriel : ca_toronto_18_york_fax@pwc.com

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de



détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 31 mars 2025

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

États de la situation financière Aux

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
Actif courant		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	5 774 639 \$	7 563 481 \$
Trésorerie	837 549	182 105
Montants à recevoir sur la vente de titres	—	2 162
Intérêts courus, dividendes et autres	3 353	592
	<u>6 615 541</u>	<u>7 748 340</u>
PASSIF		
Passif courant		
Charges à payer (note 6)	105 216	124 117
Frais de gestion à payer (note 6)	11 082	12 976
	<u>116 298</u>	<u>137 093</u>
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (note 7)	<u>6 499 243 \$</u>	<u>7 611 247 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série		
Série A	5 580 590 \$	6 636 205 \$
Série F	918 653	975 042
	<u>6 499 243 \$</u>	<u>7 611 247 \$</u>
Nombre d'actions en circulation (note 7)		
Série A	1 108 278	1 274 612
Série F	165 320	171 800
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (note 8)		
Série A	5,04 \$	5,21 \$
Série F	5,56	5,68

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

États du résultat global

Périodes closes les [note 1 c)]

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Revenu		
Revenus d'intérêts	29 970 \$	8 075 \$
Variation nette latente de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	2 739 557	(274 232)
Perte nette réalisée sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(2 206 541)	(849 971)
Dividendes	76 167	49 045
(Perte) gain de change sur la trésorerie	(37)	118
Autres revenus	996	–
	<u>640 112</u>	<u>(1 066 965)</u>
Charges (note 6)		
Frais de gestion	165 032	234 070
Frais d'administration liés aux porteurs d'actions	133 239	120 601
Frais d'information aux porteurs d'actions	103 919	107 479
Honoraires d'audit	57 821	69 854
Frais juridiques	43 558	29 482
Frais liés au comité d'examen indépendant	25 699	17 831
Droits de garde et frais bancaires	20 245	20 052
Coûts de transactions	18 563	21 484
	<u>568 076</u>	<u>620 853</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	<u>72 036 \$</u>	<u>(1 687 818) \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par série (note 9)		
Série A	11 923 \$	(1 456 729) \$
Série F	60 113	(231 089)
	<u>72 036 \$</u>	<u>(1 687 818) \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (note 9)		
Série A	0,01 \$	(0,88) \$
Série F	0,28	(1,04)

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables Périodes closes les [note 1 c)]

	Série A	Série F	Total
Solde au 1^{er} janvier 2023	9 472 921 \$	790 354 \$	10 263 275 \$
Émission d'actions pour échanges	7 615 804	1 810 426	9 426 230
Conversion d'actions	(263 134)	263 134	–
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(1 456 729)	(231 089)	(1 687 818)
Distribution de revenus de dividendes aux porteurs d'actions	(43 037)	(5 963)	(49 000)
Rachat d'actions rachetables	(8 689 620)	(1 651 820)	(10 341 440)
Solde au 31 décembre 2023	6 636 205 \$	975 042 \$	7 611 247 \$
Émission d'actions pour échanges	3 269 014	1 148 011	4 417 025
Émission d'actions	45 734	–	45 734
Conversion d'actions	(45 444)	45 444	–
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	11 923	60 113	72 036
Distribution de revenus de dividendes aux porteurs d'actions	(64 465)	(9 535)	(74 000)
Rachat d'actions rachetables	(4 272 377)	(1 300 422)	(5 572 799)
Solde au 31 décembre 2024	5 580 590 \$	918 653 \$	6 499 243 \$

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

Tableaux des flux de trésorerie Périodes closes les [note 1 c)]

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	72 036 \$	(1 687 818) \$
Ajustements liés aux éléments hors trésorerie		
Variation nette latente de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(2 739 557)	274 232
Perte nette réalisée sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	2 206 541	849 971
Perte (gain) de change sur la trésorerie	37	(118)
Variation des soldes hors trésorerie		
(Diminution) augmentation des charges à payer	(18 901)	33 352
Diminution des frais de gestion à payer	(1 894)	(5 239)
Augmentation des intérêts courus, dividendes et autres	(2 761)	(592)
Produit de la vente de placements	4 941 245	5 003 861
Achat de placements	(246 375)	(730 832)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	4 210 371	3 736 817
Activités de financement		
Produit de l'émission d'actions	45 736	—
Actions rachetées	(5 572 799)	(10 351 480)
Distributions	(74 000)	(49 000)
Trésorerie reçue lors des échanges	2 046 173	6 352 144
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(3 554 890)	(4 048 336)
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de la période	655 481	(311 519)
(Perte) gain de change sur la trésorerie	(37)	118
Trésorerie à l'ouverture de la période	182 105	493 506
Trésorerie à la clôture de la période	837 549 \$	182 105 \$
Information complémentaire*		
Intérêts reçus	29 970 \$	8 075 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	73 406	48 454

* Présentés comme flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2024

	Nombre d'actions	Coût†	Valeur comptable
ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (88,9 %)			
Métaux diversifiés et exploitation minière (11,0 %)			
Major Drilling Group International Inc.	55 000	473 543 \$	451 550 \$
Nickel Creek Platinum Corp., bons de souscription, 0,10 \$, 11 juin 2025*	54 545	—	382
Nickel Creek Platinum Corp., bons de souscription, 0,125 \$, 10 mai 2025*	13 158	—	89
Nickel Creek Platinum Corp., bons de souscription, 0,15 \$, 23 avril 2026*	11 364	—	78
Métaux Osisko inc., bons de souscription, 0,57 \$, 16 juin 2027*	926 000	—	83 340
SPC Nickel Corp.	8 825 000	741 375	176 500
		1 214 918	711 939
Or et métaux précieux (77,9 %)			
1233719 B.C. Ltd.	2 566 667	233 333	—
55 North Mining Inc.	5 500 000	110 000	41 250
55 North Mining Inc., bons de souscription, 0,20 \$, 15 juill. 2026*	4 000 000	—	—
55 North Mining Inc., bons de souscription, 0,30 \$, 12 avril 2025*	1 500 000	—	—
Aurelius Minerals Inc.	1 654 424	314 467	—
B2Gold Corp.	288 360	1 600 398	1 015 027
Calibre Mining Corp.	550 000	682 740	1 182 500
Dundee Precious Metals Inc.	58 200	502 679	758 928
Elevation Gold Mining Corp.	1 219 500	646 335	—
Elevation Gold Mining Corporation, bons de souscription, 0,70 \$, 24 mars 2027*	2 830 000	—	84 900
K92 Mining Inc.	165 000	542 148	1 432 200
Kiboko Gold Inc., bons de souscription, 0,45 \$, 29 juin 2027*	1 034 482	—	10 345
Maple Gold Mines Ltd.	3 000 000	990 000	150 000
Phoenix Gold Resources Corp.	35 900	—	—
Rockridge Resources Ltd., bons de souscription, 0,15 \$, 10 mars 2025*	1 000 000	—	—
Scottie Resources Corp.	95 000	108 300	98 800
Talisker Resources Ltd.	250 000	77 500	78 750
Westhaven Gold Corp.	2 000 000	420 000	210 000
		6 227 900	5 062 700
COÛT ET JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (88,9 %)		7 442 818	5 774 639
COÛTS DE TRANSACTIONS (0,0 %) (note 3)		(27 790)	—
COÛT TOTAL ET JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (88,9 %)		7 415 028	5 774 639

Le coût moyen ou la juste valeur de certains titres peuvent être des montants différents de zéro, mais arrondis à zéro.

Les pourcentages correspondent à la valeur comptable exprimée en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables.

* Ces titres ne sont pas cotés et sont évalués au moyen de techniques d'évaluation.

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

NOTES ANNEXES

1. Le Fonds

a) Organisation du Fonds

CMP Next Edge Resource Corp. (la « société ») est une société de fonds communs de placement qui a été constituée le 20 janvier 2015 en vertu des lois de la province d'Ontario. Le siège social de la société est situé au 18 King Street East, Suite 902, Toronto (Ontario) M5C 1C4.

Le capital autorisé de la société comprend un nombre illimité d'actions ordinaires à droit de vote et un maximum de 100 catégories d'actions participatives de fonds communs de placement sans droit de vote, chaque catégorie pouvant être émise en séries. Au 31 décembre 2024, Next Edge Capital Corp. (« Next Edge Capital » ou le « gestionnaire ») était le propriétaire réel de la totalité des actions ordinaires en circulation.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la société n'avait émis qu'une catégorie d'actions, CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee) (le « Fonds »). Le Fonds a été constitué le 13 avril 2015 et les actions du Fonds (les « actions ») ont été émises le 15 avril 2015. Le Fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés canadiennes du secteur des ressources au profil risque/rendement attrayant, ainsi que dans d'autres actions canadiennes qui offrent un potentiel de plus-value du capital.

Le 30 décembre 2024, le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire »), Goodman & Company, Investment Counsel Inc., a été remplacé par Next Edge Capital Corp. (« Next Edge Capital »).

Le 2 février 2024, la Société en commandite de ressources CMP 2022 (CMP 2022) a transféré la totalité de son actif net, d'une valeur d'environ 4 417 025 \$, au Fonds en échange d'environ 699 883 actions de série A et 225 255 actions de série F du Fonds, qui ont été distribuées aux commanditaires de CMP 2022 le 15 février 2024. Les commanditaires de CMP 2022 ont reçu 64,55 actions de série A et 68,42 actions de série F du Fonds pour chaque part de CMP 2022 de la catégorie correspondante qu'ils détenaient. Cette opération est traitée comme une souscription en nature en échange des placements et est comptabilisée au poste « Émission d'actions pour échanges » dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 31 mars 2025.

b) Gestionnaire

En vertu de la convention de gestion, le Fonds a fait appel au gestionnaire à titre de gestionnaire de fonds d'investissement du Fonds. Le gestionnaire a pour responsabilité de fournir au Fonds des services de placement, de gestion, d'administration et autres. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de CMP Next Edge Corporation, société de placement canadienne ouverte indépendante, inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « DC.A ».

c) Dates de présentation de l'information financière

Les états de la situation financière sont arrêtés aux 31 décembre 2024 et 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie portent sur les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023. Dans le présent document, les termes « période » ou « périodes » désignent la ou les période(s) indiquées ici.

Ces états financiers présentent la situation financière et les résultats d'exploitation du Fonds à titre d'entité comptable distincte.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et des passifs financiers (instruments financiers dérivés compris), effectuée à la juste valeur par le biais du résultat net.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

a) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur les cours du marché. Conformément aux dispositions du prospectus du Fonds, les placements sont évalués selon le dernier cours et les bons de souscription, selon leur valeur intrinsèque, pour déterminer la valeur liquidative aux fins des opérations par action.

Aux fins de la présentation des états financiers, le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur. Aux fins de la présentation de l'information financière, la juste valeur des bons de souscription est établie selon le modèle Black-Scholes.

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

NOTES ANNEXES

b) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Classement

Le Fonds classe ses placements selon le modèle économique qu'il a adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Le Fonds se concentre sur les informations sur la juste valeur et utilise ces informations pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Il n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds sont constitués uniquement de capital et d'intérêt; toutefois, ces titres ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ni à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte de l'objectif du modèle économique du Fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et les ventes normalisés de placements sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou à vendre le placement. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions sont passés en charges dans l'état du résultat global à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant des placements est arrivé à expiration ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'instrument.

Après la comptabilisation initiale, tous les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés au poste « Variation nette latente de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » dans l'état du résultat global pour la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les intérêts à distribuer provenant des titres à revenu fixe, y compris les placements à court terme, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, en fonction du taux d'intérêt contractuel. Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans les états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt stipulés des instruments. Les dividendes, déduction faite des retenues d'impôts, sont comptabilisés à titre de revenu à la date ex-dividende.

Transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs

Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie sont réputés s'être produits au début de la période.

c) Autres éléments d'actifs et de passifs

La trésorerie, les intérêts courus, les dividendes et autres et les montants à recevoir sur la vente de titres sont des actifs financiers classés et mesurés au coût amorti. Les charges à payer et les frais de gestion à payer sont classés et comptabilisés au coût amorti.

Selon la méthode du coût amorti, les actifs et les passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

d) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts progressifs directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un placement et comprennent les honoraires et commissions versés à des placeurs pour compte, à des conseillers, à des courtiers et à des contrepartistes, les sommes prélevées par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs, ainsi que les taxes et droits de transfert.

e) Conversion de devises

Les investisseurs du Fonds proviennent essentiellement du Canada, les souscriptions et les rachats d'actions étant effectués en dollars canadiens. La principale activité du Fonds est d'investir dans des titres canadiens. Le rendement du Fonds est évalué en dollars canadiens, et est présenté aux investisseurs dans cette monnaie. Le gestionnaire croit que le dollar canadien est la monnaie représentant le plus fidèlement l'incidence économique des opérations, des événements et des conditions sous-jacents. Les états financiers sont présentés dans la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, qui est le dollar canadien.

f) Transactions et soldes

La juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des états de la situation financière. Les opérations libellées en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou les pertes de change réalisés et latents sur les placements sont respectivement inscrits aux postes « Perte nette réalisée sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et « Variation nette latente de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » de l'état du résultat global.

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

NOTES ANNEXES

g) **Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action**

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action » figure dans l'état du résultat global et correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de chaque série pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de chaque série pour la période. Voir la note 9 pour obtenir le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action.

h) **Attribution des revenus et des charges aux séries d'actions**

Chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto (la « date d'évaluation »), les revenus gagnés et les charges générales engagées depuis la dernière date d'évaluation sont distribués de manière proportionnelle entre les séries d'actions en circulation à la date d'évaluation précédente, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

4. **Estimations comptables et jugements critiques**

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses pour l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables importants formulés par le gestionnaire aux fins de la préparation des états financiers.

a) **Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif**

La détermination de la juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif est l'un des principaux éléments à l'égard desquels le gestionnaire doit exercer son jugement, l'estimation pouvant être complexe ou subjective. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. L'utilisation de techniques d'évaluation pour les instruments financiers non cotés sur un marché actif exige que le gestionnaire pose des hypothèses fondées sur les conditions du marché à la date des états financiers. Tout changement à ces hypothèses par suite d'une modification des conditions du marché peut avoir une incidence sur la juste valeur publiée des instruments financiers. Les techniques d'évaluation utilisent la décote d'illiquidité appliquée aux cours du marché pour l'évaluation des actions cotées qui sont assujetties à des restrictions à la vente, des modèles d'évaluation des options et des modèles d'actualisation des flux de trésorerie.

5. **Impôts**

a) **Imposition des sociétés de fonds communs de placement**

La société est une société de fonds communs de placement au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et son année d'imposition prend fin le 31 décembre. La société étant une société de fonds communs de placement, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38,33 %. Cet impôt est remboursable à raison de 1,15 \$ par tranche de 3,00 \$ de dividendes imposables versés, dans la mesure où ceux-ci sont versés aux actionnaires. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement, soit lorsque les actionnaires auront reçu les dividendes. La société est aussi assujettie à l'impôt au taux des sociétés sur les gains en capital et les autres revenus. Tout impôt payé sur les gains en capital est remboursable selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement des gains en capital aux porteurs d'actions sous forme de dividendes de gains en capital. Comme elle est en mesure d'obtenir un remboursement de l'impôt sur les dividendes et les gains en capital et que ses charges d'exploitation sont suffisantes pour compenser ses autres revenus, la société ne comptabilise pas de charges pour un tel impôt ni d'actifs d'impôt différé. Par conséquent, le Fonds ne comptabilise aucune charge d'impôt.

b) **Reports prospectifs de pertes**

La société peut cumuler des pertes nettes en capital et des pertes nettes autres qu'en capital. Le montant net des pertes en capital peut être reporté indéfiniment afin de réduire tout gain en capital net qui se réalisera par la suite. Les pertes autres qu'en capital des exercices clos après 2005 peuvent être reportées pendant au plus 20 ans. Au 31 décembre 2024, les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital de la société pouvant être reportées s'élevaient respectivement à 260 866 \$ (260 866 \$ au 31 décembre 2023) et à 492 781 \$ (492 781 \$ au 31 décembre 2023).

6. **Opérations avec des parties liées**

a) **Frais de gestion**

Le Fonds paie des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des conseils, des recommandations et des services, notamment de dotation en personnel de gestion clé, que ce dernier lui offre à titre de gestionnaire, de conseiller en valeurs et de distributeur principal. Le gestionnaire est également responsable de la gestion des activités quotidiennes du Fonds.

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de 2 %, taxes en sus, de la valeur liquidative aux fins des opérations des actions de série A et de 1 %, taxes en sus, de la valeur liquidative aux fins des opérations des actions de série F. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement, sur la valeur liquidative aux fins des opérations de fin de mois, conformément à la convention de gestion du Fonds.

Pour la période close le 31 décembre 2024, le Fonds a payé des frais de gestion, taxe de vente comprise, de 165 032 \$ (234 070 \$ au 31 décembre 2023). Au 31 décembre 2024, les frais de gestion à verser étaient de 11 082 \$ (12 976 \$ au 31 décembre 2023).

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

NOTES ANNEXES

b) Prime de rendement

Le Fonds peut aussi verser une prime de rendement au gestionnaire pour les actions des séries A et F. La prime de rendement, si elle est payable, est versée le 31 décembre de chaque année civile et équivaut à 20 % de l'excédent de la valeur liquidative par action courante sur la valeur liquidative par action de référence.

La valeur liquidative par action courante équivaut à la valeur liquidative de la série d'actions présentée par action et ajustée pour exclure les distributions versées par le Fonds au cours de la période commençant au dernier versement d'une prime de performance.

La valeur liquidative par action de référence correspond soit à i) la valeur la plus élevée par action, soit à ii) la valeur la plus élevée par action multipliée par la somme de A) 100 % et B) du rendement de l'indice de référence, si cette valeur est supérieure.

La valeur la plus élevée par action correspond à la valeur la plus élevée entre i) le prix d'émission de l'action et ii) la valeur liquidative par action au dernier jour ouvrable de toute année civile pendant laquelle le gestionnaire a reçu une prime de rendement. Afin de déterminer la valeur la plus élevée par action, la valeur liquidative d'une action est calculée compte tenu de toute prime de rendement à payer.

Le rendement de l'indice de référence correspond à la moyenne du rendement total i) du sous-indice des métaux et minerais diversifiés S&P/TSX, ii) du sous-indice aurifère S&P/TSX et iii) de l'indice composé S&P/TSX de la période suivant la dernière période pour laquelle une prime de rendement était exigible pour la série en question.

La prime de rendement est calculée à la date de versement de la prime et versée aussitôt que possible par la suite. Pour la période close le 31 décembre 2024, le Fonds avait comptabilisé une prime de rendement, taxe de vente comprise, de néant (néant au 31 décembre 2023).

c) Charges d'exploitation et frais de services administratifs

Le Fonds acquitte toutes les charges liées à ses activités, soit les services de garde, les frais juridiques, les honoraires du comité d'examen indépendant, les honoraires d'audit, les services d'agent de transfert et les frais liés à la préparation de rapports financiers et d'autres rapports, conformément aux lois, règlements et procédures applicables. Ces charges sont comptabilisées quotidiennement. Elles sont payées par le gestionnaire, exception faite de certaines charges, comme les intérêts, et celui-ci est ensuite remboursé par le Fonds. Au 31 décembre 2024, le Fonds devait au gestionnaire environ 78 046 \$ (67 088 \$ au 31 décembre 2023) au titre de dépenses engagées en son nom. Ces soldes sont compris dans les états de la situation financière au poste « Charges à payer ».

Par ailleurs, le Fonds avait des charges payées ou à payer au gestionnaire (ou à ses sociétés affiliées) d'environ 78 046 \$ (69 926 \$ au 31 décembre 2023) au titre des frais de services administratifs et généraux rendus par celui-ci au cours de la période.

d) Opérations visant des titres d'émetteurs liés

Le Fonds peut acheter ou vendre des titres d'un émetteur lié à elle-même, à Next Edge Capital ou à une entité liée à Next Edge Capital selon certaines conditions. Le gestionnaire doit obtenir l'approbation du comité d'examen indépendant pour effectuer ce type d'opérations (voir la rubrique « Directives permanentes du comité d'examen indépendant » ci-après). Au cours de la période, le Fonds n'a pas effectué de telles transactions.

e) Opérations entre fonds

Le Fonds peut occasionnellement effectuer des opérations sur titres avec d'autres fonds gérés par le gestionnaire. Ces opérations sont effectuées par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les conditions applicables sur le marché. Elles sont exécutées conformément à la législation sur les valeurs mobilières et aux politiques et procédures du gestionnaire, avec l'approbation du CEI (voir la rubrique « Directives permanentes du comité d'examen indépendant » ci-après). Le Fonds n'a effectué aucune opération sur titres avec d'autres fonds gérés par le gestionnaire au cours des périodes.

f) Directives permanentes du comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, le gestionnaire a mis en place un comité d'examen indépendant (CEI) pour surveiller le Fonds. Les coûts et les charges associés directement aux activités du CEI, dont la rémunération des membres du CEI, sont imputables au Fonds. Au 31 décembre 2024, le CEI était composé de trois membres, tous indépendants du gestionnaire.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées, notamment :

- i) l'achat ou la vente de titres d'un émetteur lié au Fonds, à Next Edge Capital ou à une entité liée à Next Edge Capital;
- ii) l'achat ou la vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- iii) l'investissement dans des titres pour lesquels DGMP est courtier sur le marché dispensé et reçoit des honoraires d'intermédiation d'un émetteur.

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

NOTES ANNEXES

Les directives permanentes en question exigent que le gestionnaire établisse des politiques et des procédures qu'il mettra en pratique pour les opérations avec des parties liées. Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement important à l'une des exigences des directives permanentes.

Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec des parties liées :

a) doit être prise par le gestionnaire, libre de toute influence exercée par une entité liée et sans prendre en considération ni le gestionnaire lui-même ni aucune société associée ou affiliée au gestionnaire; b) représente l'appréciation professionnelle du gestionnaire, non influencée par des considérations autres que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire en vertu des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds s'est référé aux directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Pour la période close le 31 décembre 2024, le Fonds a versé environ 25 699 \$ (17 831 \$ au 31 décembre 2023) en frais du CEI. Ces coûts sont comptabilisés au poste « Frais liés au comité d'examen indépendant » dans l'état du résultat global.

7. Actions rachetables

Les actions du Fonds sont rachetables à leur valeur liquidative aux fins des opérations, au gré de l'actionnaire et selon les modalités du prospectus du Fonds. Le capital du Fonds est géré conformément à l'objectif, aux politiques et aux restrictions de placement du Fonds, comme ils sont mentionnés dans son prospectus.

Selon les normes IFRS de comptabilité, IAS 32 Instruments financiers : Présentation (IAS 32), les parts ou les actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter à son gré ou au gré du porteur contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers. Comme le Fonds émet des actions de même rang qui ne présentent pas les mêmes caractéristiques, il ne répond pas aux exigences d'IAS 32 permettant de classer les actions dans les capitaux propres. Par conséquent, ses actions rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers. Le tableau suivant présente l'évolution des actions en circulation :

	Ouverture de la période	Actions émises pour échanges	Actions émises de souscriptions	Conversion d'actions	Actions rachetées	Clôture de la période
31 décembre 2024						
Série A	1 274 612	699 883	8 906	(8 482)	(866 641)	1 108 278
Série F	171 800	225 255	–	7 731	(239 466)	165 320
31 décembre 2023						
Série A	1 525 303	1 175 315	–	(42 208)	(1 383 798)	1 274 612
Série F	118 104	259 029	–	39 007	(244 340)	171 800

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

NOTES ANNEXES

8. Rapprochement de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action selon les normes IFRS de comptabilité et de la valeur liquidative aux fins des opérations par action

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action selon les normes IFRS de comptabilité (actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables selon les IFRS, par action) et de la valeur liquidative aux fins des opérations par action. L'actif net selon les IFRS est établi suite à des ajustements à la valeur des bons de souscription, selon le modèle Black-Scholes, alors que la valeur liquidative aux fins des opérations ne requiert pas de tels ajustements.

	Valeur liquidative par action (aux fins des opérations)	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action (IFRS)
31 décembre 2024		
Série A	4,90 \$	5,04 \$
Série F	5,40	5,56
	Valeur liquidative par action (aux fins des opérations)	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action (IFRS)
31 décembre 2023		
Série A	5,03 \$	5,21 \$
Série F	5,48	5,68

9. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action, s'établit comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 :

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables lié aux activités, par série	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action
31 décembre 2024			
Série A	11 923 \$	1 315 430	0,01 \$
Série F	60 113	211 310	0,28
31 décembre 2023			
Série A	(1 456 729) \$	1 662 451	(0,88) \$
Série F	(231 089)	222 169	(1,04)

10. Risques associés aux instruments financiers

Le Fonds vise à obtenir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des sociétés canadiennes du secteur des ressources au profil risque/rendement attrayant, ainsi que dans d'autres actions canadiennes qui offrent un potentiel de plus-value du capital.

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix) et le risque de concentration. Le gestionnaire cherche à minimiser toute incidence négative de ces risques sur le rendement du Fonds en ayant recours aux services de conseillers en valeurs professionnels expérimentés qui surveillent régulièrement la répartition optimale du Fonds et les événements qui se produisent sur le marché, et qui diversifient le portefeuille de placement conformément à l'objectif du Fonds.

Pour aider à la gestion des risques, le gestionnaire a établi et maintient une structure de gouvernance visant à surveiller les activités de placement du Fonds et à assurer le respect de l'objectif et des directives de placement de celui-ci. Les risques importants auxquels s'expose le Fonds sont décrits ci-après.

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

NOTES ANNEXES

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait la contrepartie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel pourrait être exposé le Fonds peut émaner de l'achat d'instruments de créance, d'opérations sur titres ou de l'utilisation de services de garde, de prêts ou de comptes bancaires, le cas échéant.

Au 31 décembre 2024, l'actif net du Fonds n'était pas exposé aux instruments de créance (aucune exposition au 31 décembre 2023).

Toutes les opérations de placement sont réglées à la livraison, ce qui réduit le risque de défaut des contreparties. La livraison de titres vendus n'a lieu qu'une fois le paiement reçu par le dépositaire et, inversement, le paiement d'un achat n'est effectué qu'une fois les titres livrés au dépositaire. L'opération est annulée si l'une des parties ne s'acquitte pas de ses obligations. Lorsque le Fonds négocie des titres cotés et non cotés par l'entremise d'un courtier, il ne fait appel qu'à des courtiers reconnus inscrits auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières concernées. Par ailleurs, les opérations de garde sont exécutées par des contreparties notées A ou plus par l'agence de notation Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit lié aux opérations sur titres est faible.

Le Fonds confie sa trésorerie à un dépositaire d'envergure internationale noté A-1 par Standard & Poor.

Le Fonds ne fait des dépôts d'actifs qu'auprès de sociétés de bonne réputation et habilitées à agir à titre de dépositaire en vertu du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*. Cependant, dans les cas de faillite ou d'insolvabilité de ces sociétés, les titres ou les autres actifs déposés auprès d'elles peuvent être exposés au risque de crédit, ou l'accès à ces titres ou aux autres actifs peut être retardé ou restreint.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Pour conserver une liquidité suffisante, le Fonds investit la majorité de ses actifs dans des titres négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Le Fonds détient également des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif et qui peuvent être non liquides. Ces placements sont présentés, dans l'inventaire du portefeuille, comme des titres faisant l'objet de restrictions. Par ailleurs, le Fonds cherche à conserver des positions en trésorerie suffisantes pour maintenir sa liquidité.

Les passifs financiers figurant dans l'état de la situation financière sont des passifs courants dont le règlement est donc prévu dans un délai d'un an après la date de clôture des états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers du Fonds varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur les marchés. Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des taux de change. L'exposition au risque de change est principalement attribuable aux instruments financiers (trésorerie comprise) libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de change.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers varie en raison de la fluctuation des cours (autre que celle découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causée par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par tous les facteurs touchant un marché ou un segment de marché. L'exposition à l'autre risque de prix est liée aux actions détenues par le Fonds. Au 31 décembre 2024, 5 774 639 \$ (7 563 481 \$ au 31 décembre 2023) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds étaient exposés à l'autre risque de prix. Si les cours de ces placements avaient diminué ou augmenté de 15 %, compte non tenu de la variation des frais de gestion et de la prime de rendement, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 866 196 \$ (1 134 522 \$ au 31 décembre 2023).

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

NOTES ANNEXES

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit ou un secteur d'activité. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds :

En proportion de l'actif net (%)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION	88,9	99,3
Or et métaux précieux	77,9	80,3
Métaux diversifiés et exploitation minière	11,0	19,0

11. Hiérarchie des justes valeurs

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui tient compte de l'importance des données utilisées pour établir les évaluations.

Niveau 1 – Les données utilisées sont les prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques. Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les actions cotées activement négociées et les autres titres de placement cotés. Le gestionnaire n'ajuste pas le cours de ces instruments.

Niveau 2 – Les données utilisées comprennent des données autres que les prix cotés inclus au niveau 1, observables directement ou indirectement pour les actifs et les passifs durant la quasi-totalité de la durée de l'instrument financier, notamment les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs similaires. Les instruments financiers de niveau 2 comprennent les titres négociés sur des marchés qui ne sont pas considérés comme étant actifs, mais qui sont évalués en fonction des cours du marché ou des cotes fournies par des courtiers en valeurs mobilières qui sont étayées par des données observables. Les instruments financiers de niveau 2 comprennent des obligations de société de catégorie investissement et certaines actions cotées qui sont assujetties à des restrictions de vente, pour lesquelles les évaluations peuvent être ajustées afin de tenir compte de l'absence de liquidité. Les instruments financiers de niveau 2 comprennent également les actifs dérivés, comme les bons de souscription, dont la juste valeur est établie selon le modèle modifié d'évaluation des options Black-Scholes.

Niveau 3 – Les données utilisées sont des données de marché non observables. Les instruments financiers de niveau 3 sont fondés sur au moins une donnée non observable importante, car leur valeur n'est pas établie selon les cours du marché. Les instruments de niveau 3 comprennent les actions et les titres de créance de sociétés fermées. Puisqu'il n'existe aucun cours observable pour ces titres, le gestionnaire a utilisé des techniques d'évaluation pour établir la juste valeur. Les évaluations de niveau 3 sont revues chaque trimestre par le comité d'évaluation du Fonds, qui évalue les données utilisées par le modèle et les résultats obtenus avant de déterminer la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 du Fonds.

CMP Next Edge Resource Class (auparavant, Catégorie de ressources Dundee)

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le tableau ci-dessous présente la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers du Fonds au 31 décembre 2024.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif				
Actions	5 595 505 \$	– \$	– \$	5 595 505 \$
Bons de souscription	–	179 134	–	179 134
	5 595 505 \$	179 134 \$	– \$	5 774 639 \$

Le tableau ci-dessous présente la hiérarchie des justes valeurs pour les instruments financiers du Fonds au 31 décembre 2023.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif				
Actions	7 291 414 \$	– \$	– \$	7 291 414 \$
Bons de souscription	–	272 067	–	272 067
	7 291 414 \$	272 067 \$	– \$	7 563 481 \$

Transferts entre les niveaux

Au cours de la période close le 31 décembre 2024, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux.

Un transfert a été effectué du niveau 1 au niveau 3 au cours de la période close le 31 décembre 2023, en raison d'un placement dans une société ouverte dont les actions ont fait l'objet d'une interdiction d'opérations. Par conséquent, il n'y a plus de cours observable disponible pour ce titre. Avant le transfert de ce titre au niveau 3, son cours était de 20 967 \$. Son cours a par la suite été ajusté à zéro en raison du doute important sur la capacité de la société à poursuivre ses activités.

Rapprochement au titre des instruments financiers de niveau 3

Le tableau suivant présente l'évolution des instruments financiers de niveau 3 du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2023	77 000 \$
Variation de la moins-value latente comprise dans le résultat net	(77 000)
Solde de clôture au 31 décembre 2023	– \$

La variation de la moins-value latente concerne les instruments financiers détenus par le Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023 et est inscrite au poste « Variation nette latente de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » dans l'état du résultat global.

Données non observables importantes utilisées pour l'évaluation de la juste valeur

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds détenait deux instruments de capitaux propres classés au niveau 3, dont un représente le placement mentionné précédemment, qui a été transféré du niveau 1 en 2023 et qui est évalué à zéro. Le deuxième placement concerne une société qui n'a pas indiqué qu'elle a l'intention de poursuivre ses activités, ce qui soulève des doutes importants quant à sa capacité à assurer la continuité de l'exploitation. Par conséquent, la juste valeur de cet instrument de capitaux propres classé au niveau 3 est fondée sur les informations disponibles les plus récentes que détient le gestionnaire, qui indiquaient que les fluctuations de cours des titres comparables ne sont plus représentatives de la juste valeur. En raison des incertitudes importantes propres à ce placement, il demeure évalué à zéro.

12. Renseignements sur les honoraires de l'auditeur

Les honoraires payés ou à payer par le gestionnaire à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. (PwC) et aux autres cabinets membres du réseau PwC pour des services d'audit liés au Fonds étaient de 37 450 \$ (36 816 \$ au 31 décembre 2023). Les honoraires liés à d'autres services étaient de 26 389 \$ (25 623 \$ au 31 décembre 2023).

Agent des transferts et agent des registres

SGGG Fund Services Inc.
121 Rue King Ouest
Bureau 300
Toronto (Ontario) M5H 3T9
888-967-0038

Next Edge Capital Corp.

18 King St. E, Suite 902
Toronto, (Ontario) M5C 1C4

Tél. : 416 775-3600
Télec. : 416 775-3601

www.nextedgecapital.com